

Facture 261185



N° : FA-CONF-20241001-78
Période : 01/10/2024 - 31/12/2024
Date de facture : 01/10/2024
Echéance : 11/10/2024
Mode de paiement : Prélèvement automatique
RUM : CONF.OK.1.210511145759844895

CSP46
Service Comptabilité
48 Rue du Président Wilson

46000 Cahors

Abonnement	Qté Prorata		Prix/u	Montant HT
Application métier				
Ximi - Module paie (avec coût au bulletin sup.)	1,00	3,00	54,97 €	164,91 €
Ximi - entité supplémentaire	1,00	3,00	54,97 €	164,91 €
			Sous-Total	329,82 €
			Total	329,82 €
Total HT				329,82 €
TVA (20%)				65,96 €
Total TTC à régler				395,78 €

TVA sur les encaissements FR 77 480 607 894

Pénalités de retard

A défaut de paiement intégral dans le délai de règlement imparti, les sommes restant dues feront l'objet d'une majoration égale à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facturation, ce de plein droit et sans qu'une mise en demeure soit nécessaire. Cette majoration est calculée sur le montant hors taxes des sommes dues, par périodes indivisibles d'un mois à compter du 1er jour de retard.
En cas de retard de paiement, indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ (art. L 441-6 du Code de commerce)

RIB de Xelya - Domiciliation : BNP
IBAN : FR7630004031200001088685716 - BIC : BNPAFRPPXXX